

Objet : culture de la neige et neige de culture

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Depuis un peu plus de trois mois, les habitants de Gresse débattent avec passion du projet de réalisation de la dernière tranche d'enneigeurs sur la piste des Chamois. Cette opération pourrait en effet terminer le programme de neige de culture engagé en 1987 et porté ensuite par les équipes municipales successives.

Cependant, depuis la lettre de Madame l'Adjointe à l'urbanisme du 9 novembre 2020 et la déclaration de Monsieur le Maire du 3 décembre 2020, le débat s'est élargi à ce que nous appelons la culture de la neige et ces questions nous semblent importantes pour l'avenir de notre vallée.

Il est vrai que vous ne parlez pas de fermeture de la station et sachez que nous n'avons jamais relayé une telle affirmation. Votre analyse est cependant sévère sur son fonctionnement, sur la pratique des sports d'hiver et, dans de telles conditions, nous nous interrogeons sur votre volonté réelle de pérenniser cet élément, pour nous essentiel, de l'économie locale.

- Globalement, vous constatez « une stagnation des stations de ski en général et pas seulement en Isère et, pour vous de façon plus large, le ski n'exerce plus le même attrait pour les jeunes ». Nous contestons de telles affirmations, les chiffres de fréquentation de l'école de ski à Gresse sont en constante progression et ceux du foyer de ski de fond depuis un mois doivent l'être aussi.
- Vous dites que Gresse est confrontée à des problèmes liés au changement climatique et nous partageons ce point de vue. Mais il n'est pas nouveau. Depuis 55 ans, les saisons avec des problèmes d'enneigement ont été nombreuses. Les hivers 1988, 1989 et 1990 ont été trois saisons sans neige que la station a dû affronter très difficilement et nous savons tous qu'il y en aura d'autres. C'est pourquoi la neige de culture est devenue indispensable. Sans elle, aujourd'hui, aucune station ne peut fonctionner. La saison dernière, la neige naturelle aurait permis l'ouverture des remontées mécaniques quatre journées seulement. Heureusement, avec les

compléments de neige de culture, la régie devenue Épic a réalisé une saison somme toute très honorable.

- Vous affirmez que «le modèle économique sur lequel est basé le fonctionnement de la station est obsolète ». Certes, ce modèle, ici comme ailleurs, a évolué au fil du temps mais il permet une vie économique réelle et appréciée dans notre territoire rural, bien au-delà des limites de notre commune. Aucun modèle de remplacement n'est opérationnel (ni dans aucune autre station-village) et il est évident qu'interrompre le programme d'enneigement dans sa dernière phase serait un signal fortement négatif pour les investisseurs et acteurs économiques. Nous trouvons au contraire la gestion actuelle du domaine skiable très professionnelle et contrairement à ce que certains d'entre nous pensaient, il y a un peu plus d'un an, le passage de la Régie à l'Épic permet une meilleure adaptation aux aléas qu'ils soient climatiques, sociaux ou sanitaires.
- Vous relayez les propos du gestionnaire des Dolomites qui estime que la promotion de la saison hivernale est trop compliquée pour cause de déficit de neige. Ce même gestionnaire annonce depuis plus de dix ans son intention de quitter la commune. La dernière tranche d'installation d'enneigeurs devrait au contraire le rassurer. D'autre part, comment expliquer que le centre « Vacancéole les Gentianes » fasse toujours le plein grâce au ski, y compris cette saison 2020/2021 pendant les vacances de Noël ?
- Vous semblez regretter le coût trop élevé du fonctionnement des remontées mécaniques et les 100 000 à 150 000 euros que le budget communal peut, selon les années, être amené à prendre en charge grâce aux contributions des habitants permanents et secondaires (738 contributeurs inscrits au rôle 2020 de la taxe d'habitation et 981 au titre des taxes foncières pour un total de 622 903 euros de cotisations versées au budget communal). Envisagez-vous de réduire ou même supprimer cette participation ?

Dans sa lettre en date du 9 novembre 2020, Madame l'Adjointe à l'urbanisme exprime très clairement ses positions. Sont-elles partagées dans les mêmes termes par les autres membres du conseil municipal ?

- Madame l'Adjointe estime que la solution des canons supplémentaires n'a de sens que lorsqu'elle procure un avantage concurrentiel pour les grandes stations notamment. Elle ne pense pas que cette solution soit opportune à 1600 mètres d'altitude lorsque leur fonctionnement n'est permis que si la neige naturelle est déjà présente. Nous n'avons manifestement pas du tout la même lecture du dossier. Pour nous, aucune station de ski ne peut aujourd'hui se passer de la neige de culture. La situation de nos voisins du col de l'Arzelier en est l'illustration et le choix d'une « décroissance touristique » pourrait vite devenir fatal !

- « A son sens, la plupart des personnes ne viennent plus habiter ici principalement en raison de la station ». Convenez cependant que ces nouveaux habitants viennent parce qu'ils trouvent une crèche-garderie, une école avec deux classes, une ATSEM à temps plein (ce qui est exceptionnel !), un accueil périscolaire, une cantine, des réseaux d'eau performants, une station d'épuration moderne (la troisième en 50 ans, exemple unique dans le Trièves), des commerces et restaurants, une caserne de sapeurs-pompiers en construction, un cinéma de 167 places, une piscine, une vie associative et culturelle très riche. Et pourquoi tous ces équipements sont-ils là aujourd'hui ? Parce que, depuis des décennies, contre vents et marées, les gressoises et gressois ont choisi de construire une station pour sauver leur village.
- Madame l'Adjointe pense qu'aucun investisseur privé ne s'engagerait aujourd'hui dans ce type de station de moyenne montagne. Le marché immobilier nous semble pourtant depuis quelques temps plutôt positif.

Enfin, nous ne pouvons oublier l'impact essentiel du fonctionnement de la station sur l'emploi. Rien que sur Gresse, nous recensons 179 emplois en haute saison d'hiver auxquels il faut rajouter les retombées sur les commerces, services, soignants, artisans, fournisseurs installés dans les villages du Sud-Isère.

Par nos contributions, nos questions parfois irritantes ou dérangeantes, nous souhaitons participer aux nécessaires débats qui animent la communauté gressoise élargie à tous les amis de la station.

Nous partageons votre volonté d'encourager une certaine diversification des activités mais sans les opposer à cette culture de la neige qui reste et restera encore longtemps le socle de l'économie gressoise.

Au risque de vous surprendre, nous adhérons pleinement aux principes déclinés par le Parc Naturel Régional du Vercors dans sa nouvelle charte approuvée par son comité syndical le 12 décembre 2020 :

*« Le Parc du Vercors s'inscrit dans un cadre d'exception, avec un patrimoine naturel et culturel d'une grande richesse, que **des générations ont su valoriser depuis longtemps en accueillant villégiateurs, curistes, touristes et sportifs**. L'histoire montre également que le territoire et ses acteurs ont su adapter leurs offres aux évolutions techniques, économiques et sociales.*

À l'avenir, les femmes et les hommes du Vercors auront à poursuivre ce travail d'adaptation au long cours.

***Sur une partie du territoire, cette histoire est intimement liée au ski avec d'importantes retombées pour l'économie locale.** Pourtant, les évolutions en cours questionnent ce modèle, qu'il s'agisse de changement climatique, de mutations économiques, de raréfaction de la ressource en eau et de nouvelles pratiques et demandes sociétales des habitants et visiteurs. Le Parc a déjà identifié ce nouveau défi avec la volonté de développer une offre attachée aux valeurs du territoire. Sous l'égide d'Inspiration Vercors et en partenariat avec*

*tous les acteurs, cette offre doit encore gagner en variété. Pour cela, il faut créer du lien entre promoteurs des différentes activités, rendre chacun conscient de la fragilité des ressources et réfléchir à un nouveau modèle sobre et résilient, moins coûteux financièrement et respectueux du cadre naturel, atout majeur du territoire. L'objectif est d'accompagner les acteurs dans cette évolution pour consolider **un pilier économique essentiel au territoire**. Il s'agit d'opérer un basculement de la seule filière du tourisme vers une valorisation territoriale économique plus large, en s'interrogeant sur les ressources propres et les valeurs du territoire. **Cette bascule ne conduira pas à abandonner la valorisation de l'offre existante qui reste en pleine cohérence avec les valeurs d'Inspiration Vercors et qui constitue l'un des socles de découverte et du tourisme. Il s'agit plutôt d'assurer le renforcement d'approches complémentaires, telles que l'itinérance, les sports de nature ou encore la compréhension par l'Histoire et les patrimoines, en particulier la Résistance et la Préhistoire.** »*

En vous rappelant la volonté sincère des membres de notre collectif de contribuer à ces débats indispensables, à la recherche de solutions locales les plus consensuelles possibles et en restant à votre disposition pour de plus complètes explications ou toute rencontre que vous jugerez utile, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux en nos sentiments les meilleurs

Pour les membres du conseil d'administration

Le président
Alain Rougale

le secrétaire
Bernard Freydier